



Some SOS-Églises members attending the May 6-7, 2003 hearings at the Divisional Court at Osgoode Hall.

Des membres de SOS-Églises ont participé les 6 et 7 mai 2003 aux audiences de la Cour divisionnaire à Osgoode Hall.

**From left to right/
De gauche à droite :**

Linda Tremblay, Roger St-Pierre, Marcel Belisle, David Tremblay (**front row/première rangée**); Joyce Tymec, Elaine Cormier, Lorraine Chauvin, Paul Chauvin, André Chénier, Pat Malicki (**second row/deuxième rangée**); Juliette St-Pierre, Mary Bouillon, Anita Chénier (**third row/troisième rangée**).

Photo: SOS-Églises

The Savvy Advocates

This story of how an Ontario rural community fought to stop the demolition of two historic churches provides a blueprint for Canadians preserving places of faith. You can fight City Hall and win!

by Sheila Ascroft in consultation with SOS-Églises member, André Chénier

For over seven years David Tremblay, chair of the volunteer group SOS-Églises (Save-Our-Sanctuary), has worked tirelessly to prevent the demolition of the 126-year-old St. Joachim Church in the village of the same name and the century-old Annonciation Church in neighbouring Pointe-aux-Roches.

Both churches are architectural reminders of the 300-year presence of a French-Canadian community in the Lakeshore district of southwestern Ontario, some 50 kilometres from Windsor. Both churches are owned by the Roman Catholic Diocese of London, but were built and maintained for a century by members of the local religious community.

According to David Tremblay, one of the group's key policies has been to always play by the rules.

"We have not relied on divisive public activities. Our approach has been to make presentations, write letters and make every attempt to dialogue

with our opponents," he said.

André Chénier, a member of the group, noted that "the attitude of the 2007 Lakeshore municipal council toward heritage conservation has changed dramatically from the early days of our campaign. In 2002, council refused to even consider our proposal!"

Advocacy in Action – Highlights of the Case

1997 The diocese launches "parish clustering" to bring three adjoining parishes together to share the services of one priest. Assurances are given that the village churches will be retained.

2000 After a piece of plaster falls from the ceiling of St. Joachim Church, the building is "temporarily" closed by the diocese. Following a study of repair costs, the diocese decides (subject to a parish referendum) that the three churches will be replaced by one new regional building.



Les défenseurs du patrimoine avisés

Ce récit d'une collectivité rurale de l'Ontario qui a lutté pour empêcher la démolition de deux églises historiques montre la voie à suivre pour préserver les lieux religieux.

S'opposer à l'hôtel de ville : c'est possible!

par Sheila Ascroft, en consultation avec André Chénier, membre de SOS-Églises

Le 31 octobre 2002, des partisans forment un cercle pour prier en attendant la décision de la Cour supérieure sur la suspension du permis de démolir l'église St-Joachim.

Supporters form a circle to pray while waiting on the Superior Court decision on a suspension of the demolition permit for St. Joachim Church, October 31, 2002.

Photo : SOS-Églises

Pendant plus de sept ans, le président du groupe bénévole SOS-Églises David Tremblay a travaillé inlassablement pour empêcher la démolition de l'église St-Joachim, bâtiment de 126 ans dans le village du même nom, et l'église centenaire de l'Annonciation, dans la localité voisine de Pointe-aux-Roches.

Les deux églises sont des témoins architecturaux de la présence depuis 300 ans d'une communauté canadienne-française dans la région de Lakeshore du Sud-Ouest ontarien, à quelque 50 km de Windsor. Les deux églises appartiennent au diocèse catholique de London, mais ont été construites et sont entretenues depuis un siècle par les membres de la communauté religieuse locale.

Selon M. Tremblay, une des politiques de base de SOS-Églises a toujours été de respecter les règles du jeu.

« Nous n'avons pas misé sur des activités publiques - mêmes légales - qui sèmeraient la

division, dit-il. Nous nous sommes employés à présenter des exposés, écrire des lettres et tout tenter pour dialoguer avec nos opposants. »

André Chénier, un membre du groupe, affirme que « l'attitude du conseil municipal de Lakeshore envers la conservation du patrimoine a changé radicalement en 2007 par rapport à ce qu'elle était au début de notre campagne. En 2002, le conseil avait même refusé d'examiner notre proposition! »

La défense du patrimoine par l'action – Points saillants du dossier

1997 Le diocèse entame le regroupement des paroisses, réunissant trois paroisses voisines qui partageront les services d'un seul prêtre. Des assurances sont données que les églises des villages seront conservées.

2000 Après une chute de plâtre du plafond de l'église St-Joachim, le diocèse ferme « temporaire-

2001 A group of St. Joachim parishioners forms SOS-Églises to preserve St. Joachim Church. They bring the issue to the public's attention through the media. Parishioners from Annonciation Church join the movement. A 350-signature petition is presented to diocesan officials, who maintain their original decision.

David Tremblay makes the first of many presentations in support of the churches to Lakeshore town council.

The Architectural Conservancy of Ontario (ACO) joins the campaign. The Windsor regional section of l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) tries to open negotiations with the diocese for the purchase of Annonciation Church.



Radio-Canada on site at St. Joachim Church.

Radio-Canada sur place à l'église St-Joachim.

Photo: SOS-Églises

A letter-writing campaign to newspapers, the diocese, parish council and town council keeps the issue at the forefront.

2002 The Heritage Canada Foundation and the Commissioner of Official Languages lend their support to the campaign. HCF covers the story in its magazine.

A website is developed and maintained by a volunteer.

SOS-Églises organizes regular public meetings calling on parishioners and the diocese to work together to keep the churches standing.

"No New Church" window stickers are produced.

SOS-Églises seeks support of the Ontario Ministry of Culture, which sends two representatives to address the town council on the value of developing a heritage conservation policy.

Bilingual flyers are mailed to every household in three villages. Local businesses help get the word out by photocopying flyers and other notices.

A cartoon character in the shape of a wrecking ball named "POOF" is used to illustrate flyers. The "POOF" brand soon catches on.



A new letter-writing campaign reaches the Minister of Canadian Heritage, the president of the Ontario Heritage Trust, the Ontario Minister of Municipal Affairs and Housing, the Ontario Office of Francophone Affairs, the Commissioner of Official Languages of Canada, le Regroupement des organismes sur le patrimoine franco-ontarien, and many others.

Another letter-writing campaign is aimed at lobbying the diocese for further French language services, which includes writing to the Franco-Ontarian Catholic bishops and the Canadian Conference of Catholic Bishops.

A delegation asks the town to designate the churches under the *Ontario Heritage Act*. Town council refuses to consider the proposal and instead adopts a policy that only building owners can propose designation. Council then grants a demolition permit for St. Joachim Church.

Interior furnishings and other objects—including the central window in the front façade—are removed from St. Joachim Church, leaving the interior exposed to the elements.

A protest march is organized. Participants lock arms around the church. CBC-TV and other local radio and print media cover the demonstration.

A lawyer secures an injunction suspending the demolition permit.

Five members of SOS-Églises agree to take legal action against the town council's heritage designation policy. A fundraising campaign to cover the legal costs quickly raises \$50,000 with the help of the ACO.



Accompagné de partisans, Paul Tremblay prend la parole à une réunion de la municipalité de Lakeshore le 25 septembre 2002 au sujet du changement de zonage présentée par le diocèse en vue de construire une nouvelle église.

With supporters behind him, Paul Tremblay speaks at a Town of Lakeshore meeting on September 25, 2002 to discuss the diocese's application for a zoning change that would allow a new replacement church.

Photo : SOS-Églises

ment » le bâtiment. Après une étude des coûts de réparation, il décide (sous réserve d'un référendum paroissial) de remplacer les trois églises par un nouveau bâtiment régional.

2001 Un groupe de paroissiens de St-Joachim forment SOS-Églises pour sauver leur église. Les paroissiens de l'église de l'Annonciation se joignent au mouvement. Une pétition de 350 signatures est présentée aux dirigeants du diocèse, qui maintiennent leur décision initiale.

M. Tremblay présente au conseil municipal de Lakeshore le premier de nombreux exposés à la défense des églises.

L'Architectural Conservancy of Ontario (ACO) s'associe à la campagne. La section régionale de Windsor de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) tente d'entamer avec le diocèse des négociations sur l'achat de l'église de l'Annonciation.

Grâce à une campagne de lettres aux journaux, au diocèse, au conseil paroissial et au conseil municipal, le dossier reste dans l'actualité.

2002 La fondation Héritage Canada (FHC) et la commissaire aux langues officielles appuient la campagne. La FHC couvre le dossier de son magazine.

Un site Web est créé et entretenu par un bénévole.

SOS-Églises organise régulièrement des rencontres publiques, incitant les paroissiens et le diocèse à coopérer à la sauvegarde des églises.

Des autocollants « Pas de nouvelle église » sont produits.

SOS-Églises sollicite l'appui du ministère de la Culture de l'Ontario. Deux représentants du ministère rencontrent le conseil municipal et font valoir l'intérêt à élaborer une politique de conservation du patrimoine.

Des bulletins bilingues sont envoyés à chaque ménage des trois villages. Des entreprises locales aident à communiquer le message en photocopiant des bulletins et autres avis.

Un personnage caricatural, un boulet de démolition appelé « Pouf », est créé pour illustrer les bulletins. Il deviendra vite populaire.



Une nouvelle campagne de correspondance sensibilise la ministre du Patrimoine canadien, le président de la Fiducie du patrimoine ontarien, le ministre ontarien des Affaires municipales et du Logement, l'Office des affaires francophones de l'Ontario, le commissaire aux langues officielles, le Regroupement des organismes sur le patrimoine franco-ontarien et de nombreux autres acteurs.

Une autre campagne de correspondance vise à presser le diocèse d'offrir davantage de services en français; des lettres sont envoyées aux évêques catholiques franco-ontariens et à la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Une délégation demande à la municipalité de désigner les églises en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. Le conseil municipal refuse d'étudier la proposition, adoptant plutôt une politique selon laquelle seuls les propriétaires d'immeubles peuvent proposer une désignation. Le conseil décerne ensuite un permis de démolir l'église St-Joachim.

Le mobilier et d'autres objets - y compris la fenêtre centrale de la façade - sont retirés de l'église St-Joachim, exposant l'intérieur aux éléments.

Un défilé de protestation est organisé. Les participants encerclent l'église en se tenant par les bras. La télévision, la radio et des journaux couvrent la manifestation.

Un avocat obtient une injonction suspendant le permis de démolir.

Cinq membres de SOS-Églises acceptent de contester devant les tribunaux la politique du conseil municipal visant la désignation patrimoniale. Une campagne de financement des frais juridiques recueille rapidement 50 000 \$ avec l'aide de l'ACO.



Annonciation Church prior to the removal of its steeple in 2002. The presbytery is on the right.

L'église de l'Annonciation avant le démantèlement de son clocher en 2002. Le presbytère est à la droite.

Photo: A. LeCunff

Respected restoration architect Christopher Borgal inspects the two churches and makes a convincing case for the restoration of the buildings.

2003 On November 16, a three-judge Ontario Divisional Court panel hears the heritage designation policy case and agrees that the intent of the *Ontario Heritage Act* has been violated. The court orders the town to reconsider SOS-Églises's application.

Petitions, letters, meetings and rallies continue.

2004 The town holds a public consultation on heritage conservation. So many people attend that the meeting has to be moved to a community hall.

SOS-Églises and ACO launch a number of appeals to the Ontario Municipal Board about municipal decisions concerning the churches, including the rezoning of farmland to allow construction of the new regional church.

2005 The town hires a Toronto architectural firm that confirms the heritage value of the churches.

Ontario's then-Minister of Culture, Madeleine Meilleur, lends her support to SOS-Églises.

The HCF includes the St. Joachim Church on its Top Ten Endangered Places List and presents the group with a National Achievement Award.

The group receives a number of other heritage and advocacy awards that help keep the cause in the limelight.

2006 The town grants full heritage designation to Annonciation Church, but only designates the land, steeple and the Sacred Heart statue (which also serves as a war memorial) of St. Joachim church.

SOS-Églises and ACO appeal the partial designation of St. Joachim to the Ontario Conservation Review Board. The diocese appeals the designation of Annonciation.

The replacement church is inaugurated.

2007 The provincial Conservation Review Board supports SOS-Églises's claim that both churches deserve full designation.

On September 25, municipal council votes in favour of full designation for both churches by a vote of seven to one despite staff recommendations that the council maintain only partial designation for St. Joachim Church.

On December 11, the town designates both churches as heritage sites. It also turns down another request from the diocese for a permit to demolish the St. Joachim Church.

2008 In February, the diocese appeals Lakeshore's refusal of a demolition permit for St. Joachim Church to the Ontario Municipal Board. The appeal has not yet been heard.

For more details visit the SOS-Églises website: www.soseglises.com.

Sheila Ascroft, a former newspaper journalist, runs an Ottawa writing and editing service. Sheila also designs and maintains several websites. She can be reached at www.sheilaascroft.com.

Le 6 octobre 2002, des défenseurs de l'église St-Joachim entourent le bâtiment pour témoigner de leur attachement et de leur fierté.

On October 6, 2002, participants surrounded St. Joachim Church in a show of affection and pride.

Photo : A. LeCunff



Le réputé architecte en restauration Christopher Borgal inspecte les deux églises et présente des arguments convaincants en faveur de leur restauration.

2003 Le 16 novembre, un tribunal de trois juges de la Cour divisionnaire de l'Ontario examine la requête visant la politique sur la désignation patrimoniale et juge que cette politique contrevient à l'esprit de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. Le tribunal ordonne à la municipalité d'étudier la demande de SOS-Églises.

Les pétitions, lettres, réunions et défilés se poursuivent.

2004 La municipalité organise une consultation publique sur la conservation du patrimoine. L'assistance est si nombreuse que la réunion doit se déplacer dans une salle communautaire.

SOS-Églises et l'ACO introduisent auprès de la Commission des affaires municipales divers appels concernant les décisions municipales sur les églises.

2005 La municipalité engage un cabinet d'architectes de Toronto, qui confirme la valeur patrimoniale des églises.

La ministre ontarienne de la Culture appuie SOS-Églises.

La FHC inscrit l'église St-Joachim à son palmarès des 10 sites les plus menacés et présente un prix d'excellence national au groupe.

Le groupe reçoit divers autres prix pour défense du patrimoine et action citoyenne, ce qui aide à maintenir l'attention sur le dossier.

2006 La municipalité accorde une pleine désignation patrimoniale à l'église de l'Annonciation mais, dans le cas de l'église St-Joachim, désigne uniquement le terrain, le clocher et la statue du Sacré-Cœur (qui est aussi un monument commémoratif de la guerre).

SOS-Églises et l'ACO contestent auprès de la Commission des biens culturels de l'Ontario la désignation partielle de St-Joachim. Le diocèse conteste la désignation de l'Annonciation.

La nouvelle église est inaugurée.

2007 La Commission des biens culturels appuie la revendication de SOS-Églises que les deux églises méritent une pleine désignation.

Le 25 septembre, le conseil municipal vote à sept contre un en faveur d'une pleine désignation des deux églises, et ce, malgré les recommandations du personnel voulant que le conseil s'en tienne à une désignation partielle de l'église St-Joachim.

Le 11 décembre 2007, la municipalité désigne les deux églises comme biens patrimoniaux. En outre, il rejette une autre demande de permis de démolir l'église St-Joachim présentée par le diocèse.

2008 En février, le diocèse conteste auprès de la Commission des affaires municipales de l'Ontario le refus du permis de démolir l'église St-Joachim. L'appel n'a pas encore été instruit.

Pour plus de renseignements visitez www.soseglises.com.

Sheila Ascroft, ancienne journaliste, offre des services de rédaction et de révision à partir d'Ottawa. En outre, elle assure la conception et l'entretien de divers sites Web. On peut la joindre à www.sheilaascroft.com.